

## RÉSULTATS SEMESTRIELS DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2016
Prises de commandes	<b>1 381 millions d'euros</b> 14 FALCON	1 378 millions d'euros 11 FALCON <i>(22 - 11 annulations F5X)</i>
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*)	<b>2 050 millions d'euros</b> 1 RAFALE France 3 RAFALE Égypte 17 FALCON	1 662 millions d'euros 4 RAFALE France 3 RAFALE Égypte 15 FALCON
	<b>au 30 juin 2017</b>	au 31 décembre 2016
Carnet de commandes	<b>19 762 millions d'euros</b> 106 RAFALE <i>dont 75 RAFALE Export</i> <i>31 RAFALE France</i> 60 FALCON	20 323 millions d'euros 110 RAFALE <i>dont 78 RAFALE Export</i> <i>32 RAFALE France</i> 63 FALCON
	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2016
Résultat opérationnel <u>ajusté</u> (*)	<b>123 M€</b>	125 M€
<i>Marge opérationnelle ajustée</i> (*)	<b>6,0% du chiffre d'affaires</b>	<i>7,5% du chiffre d'affaires</i>
Recherche et Développement	<b>176 M€</b> <b>8,6% du chiffre d'affaires</b>	130 M€ <i>7,8% du chiffre d'affaires</i>
Résultat Net <u>ajusté</u> (*)	<b>199 millions d'euros</b> <i>soit 24,3 € / action</i>	185 millions d'euros <i>soit 21,4 € / action</i>
<i>Marge nette ajustée</i> (*)	<b>9,7 % du chiffre d'affaires</b>	<i>11,1% du chiffre d'affaires</i>
	<b>au 30 juin 2017</b>	au 31 décembre 2016
Trésorerie disponible	<b>3 842 millions d'euros</b>	3 105 millions d'euros

(\*) cf. tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté en annexe.

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats RAFALE Export (y compris les parts Thales et Safran), alors que pour les marchés français n'est enregistrée que la part Dassault Aviation.

### PERSPECTIVES 2017

Le Groupe confirme ses prévisions publiées en mars 2017, soit la livraison de 45 FALCON et 9 RAFALE (1 à la France et 8 à l'Égypte) et un chiffre d'affaires 2017 qui devrait être supérieur à celui de 2016 compte tenu du chiffre d'affaires RAFALE Export.

**Saint-Cloud, le 26 juillet 2017** - Le Conseil d'Administration, réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Éric TRAPPIER, a arrêté les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Ces comptes consolidés ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes qui ont formulé une conclusion sans réserve.

Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de Dassault Aviation a présenté l'activité des programmes du 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

## Programmes FALCON

Le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a été marqué par :

- la livraison de 17 FALCON,
- la prise de commandes de 14 FALCON, qui inclut notamment la vente d'un 4<sup>ème</sup> FALCON 2000 de SURveillance MARitime aux garde-côtes japonais,
- l'extension des capacités opérationnelles du FALCON 8X, avion mature et très apprécié dès son entrée en service, avec notamment :
  - ✓ l'approbation des opérations sur l'aéroport de London City,
  - ✓ la démonstration d'un vol longue distance Singapour – Londres de 6 300 nm d'une durée de 14 heures,
  - ✓ les certifications FAA et EASA du système FALCON Eye sur le FALCON 8X,
  - ✓ la certification du décollage par vent de travers de 30 nœuds,
- la certification Satcom haut débit sur toute la gamme de FALCON.

Le FALCON 5X a volé pour la première fois le 5 juillet 2017, permettant au bimoteur à très large cabine de commencer un nombre limité de vols d'essais préliminaires.

Ce vol de 2 heures a été effectué avec une version préliminaire du moteur Silvercrest de Safran, dont les problèmes de développement ont engendré un retard de 4 années sur son calendrier initial (décalage de l'entrée en service du FALCON 5X de 2017 à 2020).

Cette campagne d'essais avancée va permettre de recueillir des paramètres concernant la cellule et les systèmes. Ces paramètres ne pouvaient être obtenus lors des essais au sol de ce printemps qui consistaient en des tests au point fixe et au roulage à basse et haute vitesses.

Les essais de validation et de certification débiteront en 2018, quand Safran aura livré des moteurs certifiables et conformes aux spécifications de Dassault Aviation.

## Programmes DÉFENSE

Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le programme RAFALE a été marqué par :

- la livraison d'1 RAFALE à la France, ce qui porte le total des RAFALE livrés à la France à 149 sur 180 commandés,
- la livraison de 3 RAFALE à l'Égypte, portant à 9 le nombre d'avions livrés sur 24 commandés,
- la livraison du 8<sup>ème</sup> RAFALE Marine rétrofité du standard F1 au standard F3,
- la poursuite des travaux de développement du standard F3-R, avec notamment le tir de validation finale du missile METEOR,
- la poursuite des travaux de développement, de production et de soutien des versions RAFALE pour l'Égypte, le Qatar et l'Inde,
- la poursuite du soutien des RAFALE en service livrés à la France et à nos clients exports,

- les besoins en Inde pour des avions de combat sont importants (batches complémentaires pour l'Armée de l'Air, et 57 appareils pour l'aéronautique navale), la réussite du « Make in India » est incontournable pour espérer obtenir ces marchés.

Dans ce cadre, nous avons créé la Joint-Venture Dassault Reliance Aerospace Limited (JV DRAL) le 10 février 2017, localisée à NAGPUR (centre de l'Inde), avec un capital détenu à 51% par Reliance et 49% par Dassault Aviation, pilotée par un Directeur Général de nationalité indienne et un Directeur industriel de Dassault Aviation.

L'objet social de la JV DRAL (activités aéronautiques civile et militaire) doit nous permettre de remplir nos obligations d'offsets prévues au contrat signé pour la fourniture de 36 RAFALE, de préparer le futur pour atteindre nos objectifs commerciaux avec l'Inde, et d'améliorer notre compétitivité en fabriquant du FALCON 2000 en Inde.

La montée en puissance sera progressive sur 5 ans, du début d'activité de production planifié fin 2017 jusqu'à la fabrication d'éléments FALCON 2000 et de sous-ensembles RAFALE, afin d'édifier les infrastructures nécessaires, de recruter et former le personnel, d'assurer les approvisionnements et de valider chaque étape.

Pour Dassault Aviation, l'impact sur le plan de charge est favorable, pour le contrat des 36 RAFALE, comme pour d'éventuels contrats futurs,

- la poursuite d'actions de promotion et de prospection export du RAFALE.

Concernant les MIRAGE 2000, il convient de noter au 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

- la poursuite des travaux de rénovation du MIRAGE 2000D français,
- en Inde, la poursuite du soutien à HAL (Hindustan Aeronautics Ltd.) dans le développement du standard final du MIRAGE 2000 indien ainsi que dans les chantiers de sa responsabilité,
- le soutien de nos MIRAGE 2000 aux forces armées françaises et étrangères.

Concernant les avions de PATrouille MARitime et de SURveillance MARitime, le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a été marqué par :

- la poursuite des travaux de développement de la rénovation du système de combat de l'ATLANTIQUE 2, avec, en particulier, les essais d'intégration système et les essais en vol,
- la poursuite des travaux de développement sur les FALCON 2000 SURveillance MARitime des garde-côtes japonais,
- le lancement des travaux d'adjonction d'une capacité de largage de chaînes SAR (Search And Rescue) sur la flotte des FALCON 50 SURMAR de la Marine Nationale.

Concernant les drones, le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a été marqué par :

- la poursuite de la campagne d'essais du nEUROn, en 2017, au profit de la France avec des mesures de signature radar par la Direction Générale de l'Armement. Par ailleurs, nous négocions un contrat pour la reprise des vols au 2<sup>ème</sup> semestre 2017,
- dans le cadre du traité franco-britannique de Lancaster House, la poursuite de la phase de faisabilité et la préparation avec nos partenaires industriels BAE Systems, Thales, Leonardo, Rolls-Royce, et Safran d'une proposition pour le lancement, fin 2017, d'un démonstrateur opérationnel d'Unmanned Combat Air System (UCAS),
- concernant le MALE RPAS (Moyenne Altitude Longue Endurance - Remotely Piloted Air System), le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a permis de poursuivre les travaux de définition d'un programme européen, dans le

cadre du marché notifié en 2016 par l'OCCAR (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement), en liaison avec les Ministères de la Défense français, allemand, italien et espagnol. Cette étude associe Dassault Aviation, Airbus Defence and Space et Leonardo. Le conseil franco-allemand du 13 juillet 2017 a annoncé le choix d'une formule bimoteur. Nous poursuivons les études pour préparer une offre de lancement de programme en 2018.

## **À la suite de cet exposé de l'activité, Éric TRAPPIER a déclaré :**

« Le salon aéronautique du Bourget 2017 a été l'occasion de présenter en vol le RAFALE et le nouveau FALCON 8X ainsi que les autres avions de la gamme FALCON sur l'exposition statique. Ce fut, de plus, l'occasion de rencontrer :

- le nouveau Président de la République, le nouveau Premier Ministre, la nouvelle ministre des Armées, ainsi que d'autres membres du gouvernement. Nous les avons sensibilisés sur les enjeux actuels et futurs,
- nos clients et prospects FALCON,
- des délégations militaires étrangères.

Il nous faut :

- s'assurer des ventes des FALCON de toute la gamme,
- préparer de nouveaux contrats pour le RAFALE et réussir la mise en œuvre indispensable du « Make in India »,
- obtenir des contrats de développement en France et / ou en coopération (F4, FCAS, MALE, ....) pour assurer notre futur en maintenant les compétences des équipes,
- réussir le développement du programme FALCON 5X, pour être au rendez-vous des premières livraisons aux clients en 2020, sous réserve de la tenue du nouveau calendrier moteur par Safran,
- nous mettre en capacité de lancer un nouveau programme FALCON pour élargir la gamme,
- mobiliser toutes nos énergies pour réussir notre transformation et assurer ainsi la pérennité de la Société. C'est tout l'enjeu du plan « Piloter notre Avenir » qui doit nous permettre de gagner en compétitivité et en flexibilité. »

## CHIFFRES CLÉS EN DONNÉES CONSOLIDÉES AJUSTÉES 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

*cf. tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté en annexe.*

### PRISES DE COMMANDES

Les **prises de commandes** du 1<sup>er</sup> semestre 2017 sont de **1 381 millions d'euros** contre 1 378 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016. La part des prises de commandes à **l'export** est de **83%**.

#### Programmes FALCON

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017, **14 commandes de FALCON** ont été enregistrées contre 11 au 1<sup>er</sup> semestre 2016 (22 - 11 annulations FALCON 5X). Les prises de commandes FALCON représentent **1 029 millions d'euros** au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 778 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Cette hausse résulte de l'augmentation des prises de commandes d'avions neufs et d'avions d'occasion.

#### Programmes DÉFENSE

Les prises de commandes DÉFENSE s'élèvent à **352 millions d'euros** au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 600 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016. La baisse des prises de commandes DÉFENSE France (215 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 454 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016) s'explique principalement par la commande, au 1<sup>er</sup> semestre 2016, du marché de rénovation du MIRAGE 2000D.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le **chiffre d'affaires consolidé ajusté** du 1<sup>er</sup> semestre 2017 est de **2 050 millions d'euros** contre 1 662 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016. La part du chiffre d'affaires à **l'export** est de **85%** au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

#### Programmes FALCON

Le chiffre d'affaires FALCON du 1<sup>er</sup> semestre 2017 s'élève à **1 107 millions d'euros** contre 853 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016. **17 FALCON** ont été livrés au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 15 au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Par ailleurs, l'activité « avions d'occasion » a été supérieure à celle du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

#### Programmes DÉFENSE

**3 RAFALE** ont été livrés à l'Égypte et **1 RAFALE** à la France au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 3 RAFALE à l'Égypte et 4 RAFALE à la France au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Le **chiffre d'affaires DÉFENSE** s'élève au 1<sup>er</sup> semestre 2017 à **943 millions d'euros** contre 809 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Le chiffre d'affaires DÉFENSE plus élevé au 1<sup>er</sup> semestre 2017 bénéficie d'une part soutien RAFALE Export et MIRAGE 2000 France plus importante qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

\*\*\*\*\*

Le « book to bill » (ratio prises de commandes / chiffre d'affaires) est de 0,67 au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

### CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes consolidé au 30 juin 2017 est de **19 762 millions d'euros** contre 20 323 millions d'euros au 31 décembre 2016. La baisse s'explique principalement par le chiffre d'affaires Égypte du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Le carnet de commandes FALCON s'élève à **3 081 millions d'euros** contre 3 052 millions d'euros au 31 décembre 2016. Il comprend en particulier **60 FALCON** (contre 63 au 31 décembre 2016).

Le carnet de commandes Défense France s'élève à **2 765 millions d'euros** contre 2 793 millions d'euros au 31 décembre 2016. Il comprend en particulier **31 RAFALE** (contre 32 au 31 décembre 2016).

Le carnet de commandes Défense Export s'élève à **13 916 millions d'euros** contre 14 478 millions d'euros au 31 décembre 2016. Il comprend notamment **15 RAFALE Égypte** (contre 18 au 31 décembre 2016), **24 RAFALE Qatar** et **36 RAFALE Inde**.

## RÉSULTATS

### Résultat opérationnel

**Le résultat opérationnel ajusté du 1<sup>er</sup> semestre 2017** est de **123 millions d'euros** contre 125 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

**La marge opérationnelle** s'établit à **6,0%** contre 7,5% au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Cette baisse s'explique principalement par le poids plus important des frais de recherche et développement autofinancés (8,6% au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 7,8% au 1<sup>er</sup> semestre 2016), conséquence du développement du programme F5X.

### Résultat financier

**Le résultat financier ajusté du 1<sup>er</sup> semestre 2017** est de **16 millions d'euros** contre 17 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

### Résultat net

**Le résultat net ajusté du 1<sup>er</sup> semestre 2017** est de **199 millions d'euros** contre 185 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 104 millions d'euros, contre 89 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

**La marge nette ajustée** s'établit à **9,7%** au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 11,1% au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

**Le résultat net par action** du 1<sup>er</sup> semestre 2017 est de **24,3 € / action**, en progression de 14% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

## TRÉSORERIE DISPONIBLE

Le groupe utilise un indicateur propre appelé « Trésorerie disponible » défini au paragraphe 1.2 du rapport d'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2017. **La trésorerie disponible** du Groupe s'élève à **3 842 millions d'euros** au 30 juin 2017 contre 3 105 millions d'euros au 31 décembre 2016, en hausse de 737 millions d'euros en raison principalement d'acomptes RAFALE Export reçus.

## BILAN

**Le total des capitaux propres** s'établit à **3 613 millions d'euros** au 30 juin 2017 contre 3 317 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette hausse s'explique principalement par le résultat net consolidé IFRS de la période.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 1 154 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 1 185 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ils comprennent les emprunts souscrits par le Groupe en 2014 et 2015 pour 1 000 millions d'euros ainsi que la participation des salariés placée en compte courant bloqué.

Les stocks et en-cours ont augmenté de 196 millions d'euros et s'établissent à 4 203 millions d'euros au 30 juin 2017. Cette hausse s'explique notamment par la hausse des en-cours RAFALE Export.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 1 140 millions d'euros au 30 juin 2017 en raison principalement des acomptes reçus dans le cadre des contrats RAFALE Export.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à -3 millions d'euros au 30 juin 2017 contre -507 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette hausse est liée à la variation de la parité €/€\$ entre le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2016 (1,14 €/€\$ contre 1,05 €/€\$) et à la diminution du volume couvert.

Toutes les informations relatives à la publication de nos résultats sont disponibles sur notre site internet [www.dassault-aviation.com](http://www.dassault-aviation.com).

**Contacts :**

Stéphane Fort  
Communication Corporate  
Tel. : + 33 (0)1 47 11 86 90

Armelle Gary  
Relations Investisseurs  
Tel. : + 33 (0)1 47 11 84 24

## Annexe : tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté

### Définition des indicateurs alternatifs de performance :

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté des éléments suivants :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) de Thales,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

### L'incidence au 1<sup>er</sup> semestre 2017 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé S1 2017	Dérivés de change		PPA Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2017
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
<b>Chiffre d'affaires</b>	2 063 381	-13 392				<b>2 049 989</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	114 371	-13 392	22 017			<b>122 996</b>
Résultat financier	379 046	13 392	-376 632			15 806
Résultat des sociétés mises en équivalence	64 504			19 847	21 783	106 134
Impôts sur les résultats	-167 377		121 866			-45 511
<b>Résultat net</b>	390 544	0	-232 749	19 847	21 783	<b>199 425</b>
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>390 535</i>	<i>0</i>	<i>-232 749</i>	<i>19 847</i>	<i>21 783</i>	<i>199 416</i>
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	47,5					24,3

### L'incidence au 1<sup>er</sup> semestre 2016 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé S1 2016	Dérivés de change		PPA de Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2016
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 662 352					<b>1 662 352</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	125 278					<b>125 278</b>
Résultat financier	122 632		-105 407			17 225
Résultat des sociétés mises en équivalence	75 498			19 927	-4 185	91 240
Impôts sur les résultats	-85 054		36 292			-48 762
<b>Résultat net</b>	238 354	0	-69 115	19 227	-4 185	<b>184 981</b>
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>238 339</i>	<i>0</i>	<i>-69 115</i>	<i>19 227</i>	<i>-4 185</i>	<i>184 966</i>
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	27,5					21,4